

**MAIRIE de VIC LA GARDIOLE**  
**CONSEIL MUNICIPAL**  
**Compte rendu de la séance du 10 Août 2010**

Le Maire ouvre la séance à 18 heures 30.

Monsieur le Maire rappelle les décisions du dernier conseil municipal du 22/06/2010.

**Sujet 1 : Modification simplifiée du POS – Modification du COS de la Zone II Na1.**

Il est proposé de modifier le COS de la Zone II Na1 du Plan d'Occupation des Sols de la Commune (emprise du lotissement "Le Moulin à Huile" : augmentation de 20% soit 0,36 au lieu de 0,30.

Conformément à la réglementation, cette modification simplifiée a été portée à la connaissance du public pendant un délai d'un mois préalablement à la convocation du Conseil Municipal.

Vote : Unanimité

**Sujet 2 : Renouvellement ligne de crédit**

Il est rappelé que, par délibération datée du 06/10/2009, a été décidée l'ouverture d'une ligne de crédit d'un montant de 400 000 euros auprès de la Caisse d'Epargne Languedoc-Roussillon. Celle-ci venant à échéance le 05/11 prochain, il convient de se positionner sur son éventuel renouvellement.

Nouvelles conditions proposées par la Caisse d'Epargne Languedoc-Roussillon :

- > montant : 400 000 euros
- > marge : 0,82 % avec paiement annuel des intérêts à l'échéance sans capitalisation
- > commission d'engagement : 0,05 %
- > commission de non utilisation : 0,10 %
- > index : euribor 3 mois moyenné
- > Durée : 1 an
- > Décompte mensuel des intérêts

Vote : Unanimité

**Sujet 3 : Rapport d'activité 2009 – Syndicat Intercommunal d'Adduction d'Eau des Communes du Bas Languedoc.**

Conformément à la réglementation, il est communiqué à l'Assemblée le rapport retraçant l'activité du Syndicat pour l'année 2009.

Vote : Unanimité

**Sujet 4 : Modification des Statuts du Syndicat Intercommunal d'Adduction d'Eau des Communes du Bas Languedoc.**

Il est rappelé qu'au 01/01/2010, la Communauté d'Agglomération de Montpellier a étendu son champ de compétence au domaine de l'eau.

Le Conseil Communautaire de la Communauté d'Agglomération de Montpellier a ainsi désigné des délégués communautaires pour représenter les Communes de Cournonsec, Cournonterral, Fabrègues, Lavérune, Murviel lès Montpellier, Pignan, Saint Jean de Vedas, Saint Georges d'Orques et Saussan au sein du Syndicat Intercommunal d'Adduction d'Eau des Communes du Bas Languedoc.

La Communauté d'Agglomération de Montpellier a souhaité que l'un de ses délégués communautaires siège, sans pour autant qu'il bénéficie du statut de vice-président.

Les statuts du Syndicat ne prévoyant pas la possibilité de désigner des membres du bureau autres que le Président et les Vice-présidents, il est proposé de les modifier.

De même, l'adoption du projet de statuts permettra de préciser d'avantage le mode de fonctionnement et d'organisation interne du SBL .

Vote : Unanimité

### **Sujet 5 : Permission de Voirie pour la création de réseaux nouveaux.**

Il est proposé d'autoriser la Société HERAULT TELECOM, concessionnaire, à occuper le domaine public routier de la Commune pour les besoins de l'implantation et d'exploitation de son réseau, dans les conditions suivantes :

- permission de voirie d'occupation du domaine public : jusqu'à fin août 2029
- redevance forfaitaire annuelle : 60 euros.

Vote : Unanimité

Monsieur le Maire clôture la séance à 19 h 10.